

LA DEMOCRATIE OCCIDENTALE ET LA TRADICRATIE URGENCE D'UN CHOIX

Colombe SACRAMENTO DOSSOU

Docteure en Philosophie Morale et Politique
colombeap@hotmail.fr

Résumé

L'Afrique est le berceau de l'humanité, c'est le continent le plus riche en ressources naturelles mais tristes sont ses réalités aujourd'hui. Le bilan des années de démocratie en Afrique suscite des interrogations et des inquiétudes. Après plus de trente ans d'expériences démocratiques, le bilan laisse à désirer. La faim, la misère, la pauvreté, l'insécurité, la corruption, l'incivisme, la perte de temps, l'analphabétisme, l'individualisme etc sont les maux récurrents du continent. La démocratie occidentale imposée à la Baule ne serait-elle pas l'expression d'un néocolonialisme. L'Afrique a une histoire, un mode de gestion traditionnelle très riche au point qu'un recours à son passé s'avère impérieux et urgent. Un système politique ancré dans la tradition, dans nos cultures est nécessaire.

Et si nous venons désormais à la tradicratie, c'est-à-dire une gouvernance basée sur les valeurs traditionnelles d'entre temps.

Mots clés : *Démocratie, Néocolonialisme, Inculturation, Tradicratie, Afrique.*

Abstract

The balance of the experiences of the democratic transition in Africa is negative. The democracy is a potentiality, an alienation, an uneasiness for Africa. It is a neocolonialism. But curious thing, in spite of the number of democratic experience years in Africa, the traditional practices showed in the political management of the governing. One doesn't hunt the natural. Africa has a history, one fashion of very rich traditional management that a democracy to the African, anchored in the tradition, a democracy obnoxiousness is necessary. Instead of a democracy we will speak henceforth of a tradicratie that wants to say a governance based on the dominant tradition of every country of Africa.

Key words: *Democracy, Neocolonialism, Inculturation, Tradicratie, Africa.*

Introduction

Il n'est pas rare d'entendre partout que la démocratie est le meilleur régime. Les observations et analyses faites des démocraties occidentales et africaines nous amènent à proposer ce concept "Tradicratie". La démocratie depuis sa création n'a jamais été le pouvoir du peuple. C'est une minorité portée par la majorité qui a toujours gouverné sans tenir compte des intérêts de cette majorité qu'est le peuple. Tout régime politique cache une dictature. La démocratie ne fait pas exception à la règle. Celle imposée et pratiquée en Afrique apparaît comme un

néocolonialisme. Pendant que des contacts entre deux civilisations pouvaient générer des avantages réciproques, ceux que le continent africain a entretenus avec le monde extérieur ont été plutôt à son détriment. De ce constat, il se pose des questions de savoir :

Qu'est-ce que la démocratie a apporté aux Africains? Développement? Sous-développement ou enlisement dans le sous-développement? Le développement est-il possible sans la culture? Qu'est-ce que la Tradicratie? Le concept "Tradicratie" est pensé et proposé afin de contribuer à l'édification d'une Afrique où l'instabilité politique, les conflits, la dépendance et l'exploitation ne seront que de vieux souvenirs.

1. La démocratie libérale

L'expression "**démocratie libérale**" a été utilisée pendant la Guerre froide par opposition à celle de "démocratie populaire" pour désigner le système politique des démocraties occidentales en associant les idées de **démocratie** et de libéralisme. Le but était de mettre l'accent sur un système politique garant des libertés individuelles, pluralistes et basé sur le suffrage universel. Une démocratie libérale est aussi caractérisée par une **économie capitaliste** régie par la loi du marché. La légitimité de la démocratie libérale repose sur le peuple souverain, selon l'idéal démocratique, avec une séparation et une limitation des pouvoirs selon l'idéal libéral. Après la disparition des démocraties populaires, l'expression "démocratie libérale" est restée pour qualifier les démocraties occidentales. Elle s'oppose aux systèmes totalitaires.

1.1 Rappel de l'étymologie de la démocratie

L'étude sémantique des mots dérivés de la racine du concept « demos », amène à constater que le sens de partage revient fréquemment. Ce qui donne à la démocratie, une connotation favorable puisqu'elle se trouve d'office enracinée dans l'idée même de répartition.

Il faut fonder la démocratie sur un principe éthique qui est celui de la justice, valeur que tous les hommes même de cultures différentes, peuvent partager. Cette préoccupation essentielle se trouve au cœur du problème *du bien commun* (Rawls J., 1993, Justice et Démocratie, Paris, Le Seuil, ; Engelhard, p, pp.471sq562..)

Quant à Jürgen Habermas, il fait valoir que la communication sociale implique une logique et une éthique minima fondatrice de nouveaux rapports sociaux et politiques.

Nous ne voulons plus de cette soi-disant démocratie. Il faut trouver une autre voie

(Habermas J., 2002, pp 95-132)

A cette étape, notre approche sera essentiellement celle modeste du vocabulaire relatif au concept démos et de quelques autres appartenant au même concept de communauté fondée sur la répartition-distribution. L'analyse sémantique de l'historien de la Grèce ancienne, Pierre L'évêque indique trois emplois principaux du concept de démos. Un premier emploi provenant de l'époque homérique, l'autre relevant de l'expérience législative des archontes et enfin un dernier, terme d'une évolution sémantique nous élevant jusqu'au cœur de l'empyrée politique des grecs, férus de la chose démocratique. Pourquoi ne pas faire un grand bon dans cette même histoire romaine en s'arrêtant en l'occurrence à ces humanistes florentins du Quattrocento, comme Colluccio Salutati ou Leonardo Bruni, tous deux chanceliers de la République de Florence, chez qui nous dit Claude Lefort

« Les grands thèmes d'une conception rationaliste et universaliste de la politique font leur apparition : l'égalité des citoyens devant la loi, le partage du pouvoir entre ceux qui y ont droit, le travail comme seule source légitime de distinction entre les hommes, le bon usage de la raison et de la connaissance acquise par l'expérience comme seule source de l'autorité, la vertu cultivée dans l'exercice de la responsabilité publique, la liberté de l'individu consubstantielle à celle de la cité, le destin de celle-ci identifiée à celui de l'humanité entière »

(Lefort, Cl, 1973, P.28)

Mais il semble que la place non négligeable accordée à l'expression romaine de la démocratie est en mesure de combler d'une certaine manière cette attente académiquement légitime. La réforme constitue incontestablement le cadre d'une évolution psychologique et d'une maturation de la conscience politique. Il faut attendre la fin du 16^{ème} siècle, certains auteurs de la réforme comme Nicolas Machiavel, Thomas More et Etienne de la Boétie pour conférer au concept du peuple une dignité politique efficiente. Cette mutation linguistique ne s'est pas opérée brutalement mais doit être placée dans le contexte contestataire de l'époque qui l'a vue grandir progressivement. Le professeur Cornelius Castoriadis explique :

« ... la conception pêche par les deux bouts.

D'abord, la phalange elle-même ne peut pas être « inventée »

Si l'imaginaire de l'égalité des citoyens n'est pas déjà fortement présent... » (Castoriadis, C, 1979, P.29)

Même si étymologiquement, la démocratie n'est pas l'exploitation de l'homme par l'homme, les réalités démocratiques dans le monde et en Afrique nous font croire. Les réalités démocratiques dans le monde et en Afrique aujourd'hui nous amène à cette préoccupation. Quel est le bilan de l'Afrique démocratique ?

1.2 Le bilan de la démocratie libérale en Afrique

En 1992, l'assemblée du conseil de l'Europe a adopté *une résolution* (Texte dans la RADI, juin 1993, P.465 et s) relative aux relations Nord-Sud. On y lit que « l'aide officielle doit en principe être réservée aux pays qui s'orientent vers la démocratie, le respect des droits de l'homme, etc. Il faut cesser de soutenir les dictatures ». Cette dernière est un aveu des pratiques passées. Ce qui fait l'unité de cette trinité (Etat de droit, démocratie et droits de l'homme), devenue désormais une condition de l'aide internationale, c'est l'idée, chère à Montesquieu, que pour sauvegarder la liberté des citoyens, le pouvoir des gouvernants doit être limité, pour éviter qu'ils n'en abusent en devenant despotiques. Comme le déclarait Saint-Just : « Un peuple n'a qu'un ennemi dangereux, son gouvernement » (Gonidec, P-F, 1997, P.59)

Tous les constitutionnalistes reconnaissent la place centrale occupée par l'individu dans la conception occidentale du constitutionnalisme classique, proposée comme modèle aux Etats africains. Dès lors que la société est conçue comme une collectivité d'individus,

« L'essentiel, pour l'organisation de la société, est de déterminer les droits de l'individu : l'autorité politique doit être réduite au strict minimum » (Hauriou A., 1975, PP.47-48).

En dehors des conventions internationales, il faut mentionner les constitutions. La référence aux droits de l'homme dans les constitutions des Etats francophones n'est pas étonnante, compte tenu de la tradition française, qui remonte à la déclaration des droits de 1789.

Au nom de la démocratie, les puissances extérieures contrôlent l'Afrique et gèrent à leur guise les ressources naturelles du continent. Les immenses ressources naturelles dont elle dispose font quotidiennement l'objet d'une exploitation cynique et sauvage. Le continent noir est en réalité le sujet de vives disputes, d'une part entre les nations industrielles d'occident et les peuples africains nationalistes et, d'autre part entre les

nations occidentales elles-mêmes. Les ressources humaines et les ressources naturelles africaines ne sont considérées qu'au regard de leur rentabilité économique. Pour mieux aliéner, exploiter l'Afrique, certains géopoliticiens et stratèges non Africains ont voulu diviser pour mieux régner afin de les exploiter. L'une des situations les plus difficiles aujourd'hui est la situation de la République Démocratique du Congo. Certains sont en mesure de peser sur le cours des événements dans cette guerre : les Etats-Unis, la France, la Belgique et même l'Afrique du Sud. Aux Nations Unies, on savait que le Rwanda et l'Ouganda ne se trouvaient pas au Congo pour leur sécurité mais plutôt parce qu'ils étaient intéressés par les richesses de ce pays ; mais toutes les grandes puissances ont laissé faire. En réalité, c'est l'exploitation des richesses du Congo qui était à l'origine de cette guerre. C'est à se demander si les richesses naturelles de l'Afrique ne sont pas une malédiction plutôt qu'une bénédiction. Parmi les grands initiateurs et profiteurs des guerres en Afrique, il y a les marchands d'armes internationaux. En Côte d'Ivoire, la rébellion de 2000 a pu diviser le pays en deux avec trois cents hommes (300), autant d'armes légères et une vingtaine de pick-up. *“Loin de représenter des entreprises privées, les marchands d'armes dans les pays africains sont souvent complices de leurs Etats respectifs”* (Léger, L.,2006, P6)

Le commerce des armes représente un marché d'un milliard de dollars par an, selon les chiffres disponibles. Considérant que l'Afrique Noire est une poubelle, les Occidentaux par le biais des marchands d'armes, déversent des quantités inimaginables d'armes pour semer ou entretenir le chaos. Pour des intérêts économiques, les ordonnateurs du monde encouragent la haine et sèment l'anarchie sur le continent afin d'améliorer, d'exploiter et de garder leur prédominance sur la conduite de l'histoire mondiale. Au Libéria, par exemple, le contrôle et l'exploitation des diamants, du bois et d'autres matières premières étaient l'un des objectifs majeurs des factions en présence. Ce qui leur permet de trouver les moyens de financer leur action et de poursuivre la guerre. En Sierra Léone, la production du diamant brut est estimée entre cent mille (100.000) et cent cinquante mille (150.000) carats. Cette ressource minière est convoitée par certaines forces étrangères, le gouvernement et les rebelles. Il s'avère donc que le désir de piller les ressources naturelles du pays et les réserves de la banque Centrale résumait les motivations majeures des belligérants. L'Afrique est aujourd'hui le théâtre privilégié des guerres civiles à répétition. Conscients que les guerres civiles ou les conflits entre Etats ont été dans le passé, un facteur efficace de déstabilisation dans les pays, toute une politique de création de petits

conflits permanents semble avoir été élaborée par les ennemis de l'Afrique en vue d'affaiblir par le désordre et la violence endémique les pays africains. Il en est de même des guerres civiles en Somalie, en Sierra Léone au Rwanda, au Burundi, au Congo Kinshasa, en Algérie, en Ouganda, au Congo Brazzaville, au Libéria, en Libye, au Mali etc.

Au Rwanda, les grandes puissances savaient que le génocide des Tutsis et des Hutus modérés se préparait mais elles ont sciemment laissé faire. A l'est du Zaïre, durant l'agression menée contre le régime du Maréchal Mobutu à partir de l'Ouganda et du Rwanda, tout le monde savait qu'un massacre anti-Hutu se profilait à l'horizon, les Etats-Unis sous Clinton ont laissé perpétrer le massacre. Des exemples sont légions, il y a le cas du Darfour où la découverte du pétrole au Darfour a suscité des convoitises d'où le déclenchement du conflit. Les armées soudanaises bombardent les villages du Darfour, les populations sont victimes de bandes armées. Les puissances étrangères comme la Chine, la Russie etc fournissaient des armes et appareils militaires en sourdine malgré un embargo de l'ONU même si on ignorait dans le temps les vrais objectifs de l'ONU. Dans le même temps, les ressources pétrolières sont pillées. La Libye en 2011 a subi la même situation. Les vrais dictateurs reprochaient la dictature à Kadhafi. Les hostilités sont déclenchées, les libyens sont tués à flot et ses ordonnateurs du monde sans foi ni loi passaient dans leur sang pour piller le pétrole libyen. Kadhafi ne voulant pas céder à leur manipulation comme beaucoup de chefs d'Etats africains, a été victime d'un cruel assassinat. Chose curieuse, ils l'ont capturé tout comme Gbagbo mais lui il a été tué et enterré indignement ce qui signifie que l'objectif était autre que ce qu'on fait croire aux libyens et aux Africains. Depuis lors la Libye traîne les séquelles jusqu'à nos jours. Les crimes en question se perpétuaient malgré la présence de l'ONU. Alors il y'a lieu de se demander si l'objectif principal de l'ONU qui est "maintenir la paix et la sécurité internationales", est toujours de mise. La preuve, Georges Bush est parti faire la guerre en Irak sans l'ONU, et ceci au nom de la démocratie. Toutes les guerres civiles en Afrique sont commanditées et tout ceci est permis au nom de la démocratie. Les conflits qui ensanglantent les pays africains sont révélateurs de l'intensité des rivalités qui opposent les grandes forces occidentales entre elles, très souvent soutenues par leurs Etats respectifs pour le contrôle des pays riches. Obsédés par des intérêts égoïstes, les dirigeants africains manipulés, laissent leurs populations et soldats se servir des armes industrielles dans le seul but de profiter des matières premières. Les Africains en majorité sont suggestibles, très influençables,

peu patriotes, d'où la différence entre les Maghrébins, très organisés, méthodiques et très cohérents.

Il suffit que les occidents aient des intérêts dans un pays, pour que des foyers de tension s'y créent. C'est ainsi qu'ils distraient les peuples pour passer au vol et au pillage de leurs ressources naturelles. C'est le cas du Soudan, du Congo, de l'Angola, de l'Éthiopie, du Libéria, de l'Égypte, de la Libye. Jusqu'à quand ces pillages perdureront ? La liberté des uns n'existe pas pour les autres. L'indépendance nous fait tous égaux à l'échelle internationale mais le monde nous a fait différent. Beaucoup de victimes innocentes, ce qui est triste et révoltant. Le monde a besoin d'une réforme. Des pertes en vie humaine étaient considérables. Les hommes sont tués en désordre et en masse. Ils sont enterrés dans des fosses communes. Sans état d'âme, on passe sur des cadavres, on passe dans le sang des victimes pour piller, exploiter les ressources naturelles des pays. Les enfants enrôlés comme des soldats de guerre sont tués. L'Afrique a connu de véritables carnages. Des régions entières sont dévastées, des villages complets disparaissent. Des parents tués, toute une famille détruite, tuée. Les viols sont monnaie courante. Les guerres enregistrées en Afrique sont nombreuses et dépassent l'entendement humain car un continent déjà malade, déséquilibré ne doit en aucun cas enregistrer tant de guerres. Des millions de morts dont le décompte pourrait avoisiner celui des victimes de toutes les guerres depuis 1945. Des carnages incompréhensibles au Rwanda, Sud-Soudan, Somalie, Égypte, Darfour, Libye, Mali...

A quand la fin de ces tragédies ? A quand la fin de cette exploitation ? Nous venons de faire plus de trente années de démocratie importée et imposée. La démocratie Occidentale ou libérale n'est pas la solution aux problèmes du continent africain.

Toutes ces tristes observations nous amènent à rappeler la gestion traditionnelle de l'Afrique précoloniale.

2. Le bilan de l'Afrique pré démocratique

Le continent africain abritait des populations avec une organisation sociale assez avancée. Il y avait aussi des empires et des royaumes qui entretenaient des relations commerciales avec d'autres continents. L'extrait suivant de Hardy illustre assez bien l'importance de l'Afrique dans l'histoire universelle.

C'est l'Afrique qui dans l'histoire du monde, produit la première civilisation digne de ce nom, et c'est une civilisation proprement

africaine... Elle est le fruit d'un milieu naturel très africain, mieux encore, caractéristique de l'Afrique : l'oasis. Elle a peut-être été stimulée par un apport d'humanité venu d'Asie ; mais la population primitive, bien avant l'influence problématique, avait fourni la preuve de ses dons... Au moins cinq mille ans avant l'ère chrétienne, c'est-à-dire au temps où le reste du monde, et l'Europe en particulier, est encore informe, l'Égypte commence à montrer ce que pourra devenir l'humanité et crée des œuvres puissantes dont certaines n'ont pas été surpassées, ni même égalées. L'Afrique a une histoire, une gestion politique. Contrairement aux systèmes cruels, barbares et répressifs que la colonisation a dépeints, le pouvoir traditionnel puisait sa source dans la sagesse africaine. Kabaya-Katambwa affirme ainsi que :

« Les ancêtres Africains savaient et reconnaissaient que tous les membres de leurs sociétés naissaient libres et égaux, en dignité et en droit. Et que tout membre de ces sociétés avait droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne. Pour s'en convaincre, en Afrique, on a par exemple la procédure de la désignation du chef, qui avait des prérogatives et qui était élu ou désigné à l'approbation des notables, représentants de la communauté. S'il arrivait que le fils succède à son père, c'était d'abord avec le consensus des notables, lesquels lui reconnaissaient les qualités d'un valeureux, à l'instar de son père. Sans ce consensus, personne même le fils du chef, ne pouvait se prétendre investir des droits et des honneurs, plus que les autres. L'organisation sociale était garante des droits de l'individu qui, à son tour, mettait tout en œuvre pour assurer la pérennité de sa société. Les conseils de famille, les conseils du clan, les conseils d'ethnie, les conseils de tribus et même les conseils du royaume étaient des structures qui conféraient à l'exercice du pouvoir un mode d'expression authentiquement démocratique »

(Kabaya-Katambwa, J-J, 1986, p.27)

Ceci prouve que l'Afrique a une gestion bien avant la colonisation. L'organisation politique a eu des caractéristiques différentes selon la nature des sociétés africaines. Le phénomène du pouvoir était bel et bien présent. Autrement dit des sociétés africaines traditionnelles étaient bien des sociétés politiques c'est-à-dire des sociétés dont le système de gouvernement était rudimentaire. Elles avaient une constitution, un ensemble de règles destinées à définir le mode de gouvernement. Comme le remarque Burdeau « Tout groupement politique, si rudimentaire que soit son organisation a une constitution » (Burdeau, G, 1956, p.55). En ce sens, un constitutionnalisme non écrit existe en Afrique. Le pouvoir établi dans ces sociétés était légitimé et la prédominance de cette

légitimation dérivait du *sacré* (Kamto, M.,1987, p.149) non dans la vie politique, mais dans la vie sociale en général. Balandier pour renchéir cette façon de pouvoir des africains écrit qu'en Afrique

« Les notions servant à qualifier la substance du pouvoir ne relève pas seulement du vocabulaire politique ; Mais aussi du lexique religieux, elles se réfèrent toutes au domaine du sacré ou de l'exceptionnel ». (Balandier, G.1967, p.120).

Le sacré tire sa force du fait qu'il n'est pas limité au domaine politique, mais qu'il imprègne tous les aspects de la vie en société. La prédominance du sacré est reliée au problème de la connaissance

« Dans l'ignorance des lois physiques et naturelles, les sociétés (Primitives) sont fatalement portées à chercher dans les puissances mystérieuses les causes des phénomènes... Tout leur comportement est imprégné de religiosité et chez eux

le sacré et le profane sont inextricablement mêlés» (Lévy-Bruhl, H., 1968, p.1122)

Le pouvoir y était symbolisé par l'existence d'un chef. Aucun individu n'avait le pouvoir de décider et d'imposer ses décisions au groupe. La décision était l'affaire de tous dans le cadre de l'institution de la palabre (Bourmaud D.,1996, p.11) au cours des palabres, certains se liaient à l'opinion dominante, mais d'autres se contentaient d'observer le silence ou s'abstenaient de prendre partie, ce qui implique qu'il y avait une majorité et une minorité. C'est donc à tort qu'on a parfois voulu fonder le système de parti unique, monopolisant le pouvoir, sur un prétendu unanimité, conforme à la tradition africaine. Un certain type de démocratie existait déjà. La participation de tous (des anciens, réfutés plus expérimentés, plus sages) à l'exercice du pouvoir était un des éléments du pouvoir politique traditionnel. L'autre élément était la primauté du groupe social sur l'individu. Dans l'ordre des valeurs, l'individu était considéré comme un être conscient, situé dans un groupe déterminé. Ce qui comptait, ce n'était pas son essence mais son existence, les conditions concrètes où il se trouvait placé. Ceci explique les inégalités sociales et, par suite, les rôles différents joués sur le plan politique et la juxtaposition de groupes sociaux divers : Familles, lignages, clans, classes d'âge etc. L'individu était enserré dans un réseau de solidarité sociale, excluant toute autonomie (Durand B., p.324) l'individu vivant ainsi avait des droits. En raison de la symbiose du groupe et de l'individu, il y avait une implication étroite de l'un et de l'autre. Comme le note Verdier, R.,

« Il y a d'un côté les droits du groupe en tant que ses membres le constituent, de l'autre il y a des individus qui tiennent leurs droits de leur

appartenance au groupe »

(Verdier R. 1961, *présence africaine*, , p. 79, et son article sur *problématique des droits de l'homme dans les droits traditionnels en Afrique noire, droit et culture*, 1983, n° 5, voir aussi Bakary Traoré, *Droit de l'homme en Afrique : l'évolution de leur conception et de leur pratique annuelles africaine*, 1986 – 1987 – 1988 (n° spécial).

On ne notait pas une aliénation de la personne humaine, mais, ainsi que le relève Bourdieu, P., la personnalité de l'individu « demeure diffuse dans le groupe parce qu'il n'est pas assez séparé de lui-même et du groupe pour se saisir comme un individu indépendant ». (Bourdieu P, p.98) L'alternance était absente. Le chef était "chef à vie" et à sa mort, la succession revient au prince dans la majorité des cas. Le sacré et la politique avaient la même finalité : assurer l'un et l'autre, le maintien de l'ordre était établi. Le chef dépendait de ses conseillers pour l'exécution des décisions. L'Afrique avait une organisation, une gestion politique du pouvoir bien sociale et économique avant le colon.

Les différentes civilisations se singularisaient par leur économie, leur culture et leur organisation sociale. Ainsi, la civilisation de l'Arc s'appliquerait aux peuples chasseurs et récolteurs tels que Pygmées ou Boshimans. La civilisation des clairières regrouperait les agriculteurs itinérants de la forêt humide. La civilisation des guerriers engloberait les agriculteurs de la savane méridionale, tandis que pasteurs des hauts plateaux de l'Est africain relèveraient de la civilisation de la lance, les artisans et les marchands de l'Afrique de l'Ouest composant la civilisation des cités. Les chasseurs et les récolteurs vivent en bandes, sans unité territoriale permanente. Ils se déplacent de camp en camp, en fonction des impératifs alimentaires et de la localisation des ressources disponibles. L'unité de la bande repose essentiellement sur la parenté, même si des membres d'une même famille peuvent appartenir à des bandes différentes suite en particulier à des litiges. La coordination des comportements aux fins de l'action collective se fait donc par le biais du groupe familial sans recourir à des instruments spécifiquement politiques.

Les conditions de vie matérielle imposent pour garantir la survie du groupe une forte mobilité et une forte disponibilité de ses membres : recherche des pâturages les mieux adaptés, des points d'eau, nécessité de faire face à une éventuelle menace externe ... Il en résulte la constitution de communautés homogènes et faiblement stratifiées. Les classes d'âge qui caractérisent fréquemment ces sociétés participent, contrairement à ce que se laisserait supposer, une analyse spontanée de cette homogénéité en institutionnalisant la fluidité sociale. Loin d'être des groupes

hermétiques se reproduisant pour eux-mêmes, les classes d'âge officialisent la rotation dans les fonctions sociales nécessaires à la société globale. Lié par un fort sentiment d'appartenance et de solidarité à ses compagnons de classe, l'individu n'en est pas moins lié simultanément à l'ensemble de la société avec laquelle il fait corps.

Cette économie intégrée ne se traduit pas nécessairement par une unification socio-politique. Mais cette économie donne la preuve que l'Afrique avait une organisation bien avant la colonisation et que les véritables problèmes de l'Afrique ont commencé depuis la colonisation et ont pris de l'ampleur après l'indépendance et même et surtout par cette démocratie imposée. Ainsi les bouleversements, les instabilités, et les maux ambiants laissés par la colonisation voire par le néocolonialisme n'ont pas pu changer certaines attitudes des africains d'où la persistance de certaines pratiques traditionnelles observées jusqu'aujourd'hui. Des pratiques qui constituent l'un des freins de la démocratie imposée en Afrique. La démocratie de l'Afrique ne peut réussir sans le retour à certaines traditions, certaines cultures. Qu'est-ce qu'un peuple sans culture ? Pouvons-nous parler de développement sans cultures ?

2.1 La Tradicratie

« Les objets de recherche ne sont pas d'emblée des outils d'explication ou des instruments d'analyse. Ils ne sont susceptibles de le devenir que s'ils sont correctement identifiés ». (Savonnet-Guyot, C, 1993, p.125) Ces phrases de C. Savonnet Guyot, qui rappellent la nécessité d'élucider les concepts -clés d'une production scientifique, constitue ainsi la trame de tout travail de recherche. Dans une démarche qui se veut analytique, nous avons jugé utile, pour nous faire comprendre d'apporter quelques clarifications ou nuances sur les concepts : démocratie, inculturation, tradition afin d'éviter des mal compréhensions et des confusions qui pourraient impacter l'appréciation objective de ce travail de réflexion.

2.1.1 Clarifications conceptuelles

Du grec démos, peuple et kratos, pouvoir, autorité, la démocratie est le régime politique dans lequel le pouvoir est détenu ou contrôlé par le peuple (principe de souveraineté) sans qu'il n'y ait distinction due à la naissance, la richesse, la compétence... (principe d'égalité).

C'est le gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple. Synthétiquement, elle s'entend d'un régime politique où ni un individu ni un groupe ne s'approprie le pouvoir, ses titulaires sont désignés par le peuple, par voie d'élections périodiques et sont contrôlées par ce dernier.

(Ardant P., 2004, p.147). *C'est donc un système politique à l'intérieur duquel une triple condition cumulative doit être réunie au préalable.* (Lipset, S.M.,1963, pp.37-38)

C'est d'abord l'acceptation par tous d'une sorte de code des valeurs ou charte politique définissant la légitimité d'institutions telles que les partis politiques ou la liberté de presse, etc. Cette exigence est importante en ce sens que si un régime s'avère incapable d'instaurer des règles permettant aux forces en présence de s'affronter dans la légalité, la démocratie se révélera instable et chaotique. Ensuite il faut l'exercice effectif du pouvoir par une équipe de dirigeants politiques. Car, si le mécanisme politique n'aboutit pas à confier la réalité du pouvoir aux membres d'un groupe pour une période donnée, le gouvernement, plutôt que démocratique, sera instable et irresponsable. C'est enfin, la présence d'une ou plusieurs équipes rivales s'efforçant d'y accéder par les moyens légaux. *Cette ultime condition est aussi indispensable parce que si l'opposition est inexistante ou privée de moyens, l'autorité des hommes au pouvoir va augmenter sans cesse, tandis que les influences populaires deviendront négligeables.* (Rochlitz, R,1994, p.19)

Ces critères préalables ont l'avantage de rappeler ce que récuse la démocratie.

Le mot inculturation renvoie au condition, exigence et effet de l'insertion de l'évangile dans les cultures. Elle désigne non une méthode particulière mais un concept-clé. Or, si elle a été parfois associée à l'Afrique, par identification du contexte de l'évangélisation aux cultures et religions traditionnelles, elle inclut les conceptions religieuses et la sécularisation liée à une rationalité (ultra) moderne en voie de mondialisation. Elle est ainsi devenue un concept applicable à tous les continents.

Quant au concept de la «tradition», *il vient du latin « traditio », acte de transmettre et du verbe « tradere » « faire passer à un autre, livrer », il faut éviter de confondre entre eux deux verbes que sous-entend la notion de « tradition » : « remettre » et « transmettre », du latin « tradere » et « transmittere ». Le premier se rapporte à une « chose remise » ou à un « objet livré » selon une convention ou un contrat entre des parties. Le second répond à l'acte même de la transmission entre des sujets, et désigne non seulement des contenus mais aussi des opérations et une fonction, de portée universelle, car, de même que l'invention ne peut être réduite à la description ; à l'histoire ou à l'analyse des objets inventés, la tradition ne saurait l'être à celles des « contenus » transmis, qu'il s'agisse de faits, de coutumes, de doctrines, d'idéologies ou d'institutions particulières. La tradition ne se borne pas, en effet, à la conservation ni à la transmission des acquis antérieurs : elle intègre, au cours de l'histoire, des existants*

nouveaux en les adaptant à des anciens et modernes. (dictionnaire Larousse)

La tradition n'est pas synonyme de sauvagerie, de barbarie comme le prétendent les occidentaux qui estiment avoir la mission d'apporter la lumière, la civilisation aux Africains (*Les Missionnaires des périodes coloniales*). La tradition que nous proposons, serait de recourir à nos valeurs culturelles. Or la démocratie fonctionne avec des textes, des principes. La majeure partie de la population étant analphabète, est sujette à des manipulations, à de l'exploitation.

« Une civilisation qui s'avère incapable de résoudre les problèmes que suscite son fonctionnement est une civilisation décadente. Une civilisation qui choisit de fermer les yeux à ses problèmes les plus cruciaux est une civilisation moribonde.»
(Kamto, M.,1992, p.15)

Or l'un des problèmes les plus cruciaux qui se posent au fonctionnement normal de l'Afrique subsaharienne est évidemment le problème de la faim. L'Afrique traditionnelle avait un mode de gestion très ordonné qui permettait la répartition des richesses. Le retour à la culture apparaît comme une urgence.

L'inculturation, ici c'est d'intégrer la démocratie à notre culture. La démocratie est universelle de même que les principes. La liberté, l'égalité, les droits de l'homme ne sont propres à un pays, ni à un continent. Mais les réalités diffèrent. Les peuples n'ont pas les mêmes niveaux d'instruction, de développement. Les langues diffèrent ainsi que les cultures ? L'Afrique a un repère, ses cultures (ses us et coutumes) sans lesquelles elle ne pourra amorcer un développement. Au lieu de chercher à faire des lettrés, les garants de la tradition sont des intellectuels parce que maniant l'intellect. Nous allons imprimer la démocratie à nos cultures. La question de la démocratie est d'actualité. L'étude de la démocratie prend généralement soin de distinguer les modèles et les expériences. Les premiers sont normatifs et exposent ce que devrait être une démocratie ; les secondes décrivent ce qui se passe réellement dans l'instauration et la pratique d'un régime démocratique. Au fil du temps, les modèles et les expériences s'influencent réciproquement sans pour autant parvenir à se stabiliser. Il n'est rien de comparable en Afrique : les expériences y donnent l'impression de s'épuiser pour atteindre des modèles hors de portée sans parvenir pour autant à se stabiliser dans une forme spécifique et identifiable qui pourrait fonder une variété originale de démocratie. Au contraire, la somme des pratiques accumulées à la suite des nombreuses transitions démocratiques ne sert qu'à nourrir une

longue liste de « démocraties à adjectifs » (Quantin, P., 2009, p.255), formes plus ou moins détournées ou inachevées du modèle occidental contemporain.

A la place de ces « démocraties à adjectifs », nous proposons un modèle et un concept propre à nous, que nous avons dénommé la **Tradicitatie** qui recommande un recours au passé, aux valeurs ancestrales, culturelles. Un régime politique imprimé aux réalités socio-culturelles de nos pays.

2.1.2 Un système politique au cœur des cultures : la Tradicitatie

L'universalité de la démocratie ne conditionne pas, l'universalité des institutions. Les institutions doivent répondre aux exigences propres de chaque société. La démocratie, au sens universel n'est pas problématique en Afrique, puisque les africains désirent et revendiquent tout simplement l'état de droit. La formation de la population à la démocratie et une inculturation africaine de la démocratie s'avèrent indispensables. Un peuple sans culture se perd. La Tradicitatie est ce régime politique dans lequel les principes démocratiques demeureront mais plus ancrés dans nos pratiques traditionnelles.

Les cultures des peuples d'Afrique et de la diaspora étaient méprisées, tournées en dérision et transformées en stéréotypes. Il y a eu jusqu'à ce jour un déséquilibre flagrant entre le développement des arts, des humanités de la culture des peuples d'Afrique et ce qui devrait être un progrès équivalent en matière scientifique, technologique et dans les affaires économiques. Pour que l'Afrique qui ne refuse pas le développement, comme l'allèguent certains commentateurs émerge, les Africains doivent au contraire se donner des moyens inédits pour trouver leur propre mode de développement et ceci en recourant à leur culture. Un peuple qui s'éloigne de sa culture, se perd. Tel est le cas de l'Afrique. Les Africains doivent inventer de nouvelles possibilités en s'écartant des vieux schémas de l'ancienne puissance coloniale. Ils doivent réfléchir et décider, dans leurs rapports avec les partenaires, pour prendre la place qui doit être la leur dans une nouvelle configuration des relations internationales plus justes et plus équitables plus respectueuses des valeurs morales et spirituelles et plus soucieuses de la protection du cadre de vie et de l'environnement. Il est temps que les peuples d'Afrique et leurs dirigeants comprennent qu'ils ont le devoir de savoir et de faire savoir que la communauté internationale n'a pas toujours pour vocation de défendre et de protéger les faibles qu'il n'y a pas véritablement de modèles de réussite au niveau international. Le capitalisme sauvage

mondialisé dans ses limites, nous laisse souvent que la solution de la réactivité après que les dommages irréparables ont été causés. L'un des aspects les plus significatifs de cette domination du nord sur le sud dans ce dialogue se manifeste éloquentement dans le domaine linguistique. Le recours massif des Africains aux langues étrangères, celles des anciennes puissances coloniales en particulier, n'a pas entraîné seulement une dépendance linguistique mais aussi une dépendance scientifique et technologique. Et ceci affecte beaucoup notre capacité à maîtriser notre écologie, c'est-à-dire l'ensemble de notre cadre de vie. La langue affecte la recherche scientifique et technologique. Une société qui élabore sa pensée scientifique pour l'essentiel en langues étrangères a encore beaucoup de chemin à faire pour s'affirmer comme société scientifique. Il va de soi que, à moins que nous imprégnons toute société de l'esprit scientifique en même temps que d'un humanisme transcendant toutes les disciplines, à moins que nous rendions la science accessible à la grande majorité de notre population à travers une langue intelligible, notre société aura beaucoup de mal à s'ouvrir à l'innovation scientifique. A moins donc que nous prenions au sérieux le problème du développement de ses langues endogènes, nous n'aurons pas encore pris le chemin du développement et de la technologie. *Même sur le plan idéologique le recours systématique aux langues étrangères crée un déséquilibre conceptuel effarant.* (Mazrui A. 1999, pp.29-30).

Le professeur Alioune Fall relevait que :

« Les régimes africains ont encore cette particularité d'être dominés par des acteurs politiques qui continuent d'exercer le pouvoir comme par le passé, de manière autoritaire parfois, avec les mêmes moyens et méthodes connus à l'époque du système de parti unique, après l'avoir pourtant acquis démocratiquement par l'élection.» (Fall,A., 2000, p.255).

Dans une cohue de déclarations mêlées d'actes manqués, la démocratie a été sacrifiée. Les intérêts des dirigeants africains et ceux de leurs « associés » aussi bien sur le continent qu'en dehors, ne permettaient pas la mise en place d'une vraie démocratie. Ainsi la montagne a simplement accouché d'une souris, les Africains dupés, se sont laissés une fois de plus avoir. Si la gestion républicaine du pouvoir est l'une des conquêtes du monde contemporain, l'Afrique n'a pas su se départir de son passé de royauté et de chefferie.

L'Afrique demeure l'une des rares parties du monde où des systèmes dits

démocratiques conçoivent le règne extensible et allongeable à souhait des mêmes hommes.

Le passé a trompé, le présent de même, prenons conscience sans quoi le futur sera plus désolant. La démocratie imposée aux africains est l'une des causes de l'enlèvement de l'Afrique.

Dans la mythologie grecque, Zeus a été le distributeur des pouvoirs aux êtres, aux créatures pour leur survivance, leur autoconservation. Les uns ont reçu le bec pour picorer leur pitance, d'autres les griffes pour lacérer leurs proies. L'homme a été le seul être à recevoir au cours de ce partage le pouvoir des symboles, c'est-à-dire le pouvoir lié à l'intelligence humaine, aux inventions techniques liées au savoir-faire. Mais en vertu du droit à la différence, toutes les races n'ont pas reçu la même espèce de technique. Chaque race a manifesté sa préférence selon sa géographie, son climat, sa flore, sa faune, sa conception du monde, sa Weltanschauung de la nature et de la culture. C'est dans ce contexte que les Occidentaux ont inventé les grenades, les gaz lacrymogènes, les fusils, les bombes, les mitraillettes, les piqûres, les comprimés, les antibiotiques...pour éliminer physiquement les autres. L'homme noir a exploité directement la force même du symbolisme cristallisé dans les éléments de la nature pour inventer le "Bo" (objet mystique) et l'utiliser sous forme de nunyi, de gbossa, de bogge, de so, de chakatu, de ylo, de glo, de fla, de flidjè (comprendons par ces termes abstraits fon, l'incantation). Pourquoi vouloir imposer un modèle quand nous savons que chaque continent avec ses réalités, ses pratiques, ses cultures ? La démocratie occidentale ne peut donc pas fonctionner en Afrique. La conception du pouvoir n'est pas la même en Occident. En Afrique, le roi ou le chef est au pouvoir à vie. La plupart des langues africaines l'expriment clairement "yé non nou gan", "Fignor", "igoéé"...Le pouvoir se mange. Ce qu'on mange subit des transformations. Le roi est chef à vie. Il meurt au pouvoir. Il met les dispositifs nécessaires afin d'assurer sa sécurité et sa pérennisation au pouvoir. En Afrique, le pouvoir se transmet du père au fils. Des coups d'état dans un régime dit démocratique, des présidents à sept mandats sont les observations faites depuis plus de 30 ans de la démocratie imposée à la Baule. Chasser le naturel, il revient au galop.

Une anthropologie des cultures africaines est indispensable. Que tout se base sur la culture, la tradition désormais. Cessons de penser que la démocratie occidentale ou la culture des autres est le passeport du développement. Un seul choix pour l'Afrique aujourd'hui, un régime politique : La TRADICRATIE.

Conclusion

Le bilan des expériences de la transition démocratique en Afrique est négatif. L'Afrique démocratique est pire, contrairement à ce que beaucoup pensent. La démocratie est une virtualité, un obstacle, un malaise pour l'Afrique. Le contexte et les conditions de la démocratisation en témoignent. Le processus se heurte constamment aux récifs des contextes juridique, politique et social. L'Afrique a perdu son identité. Les constitutions ont été élaborées sur la base du modèle du colon. Un mauvais départ peut donner logiquement quelle fin ? L'exploitation a pris une autre allure et une autre ampleur. L'urgence d'un choix aujourd'hui est le régime tradicratique.

Références Bibliographiques

- Ardant P.**, 2004, *Institutions Politiques et droit Constitutionnel*, Paris, LDDJ, 16^e édition
- Balandier G.**, 1967, *Anthropologie Politique*, PUF
- Bourdieu P.**, *Sociologie de l'Algérie*, PUF
- Bourmand D.**, *La Politique en Afrique*, CLEFS, (Politique), 320.96
- Burdeau G.**, 1968, *Traité de science politique*, Paris, T.3, *La Dynamique politique*, LGDJ.
- Castoriadis C.**, *La démocratie athénienne : fausses et vraies questions*, in *Actuelles*.
- Conac G.**, 1993, *L'Afrique en transition vers le Pluralisme Politique*, Paris, *Economica*
- Durand B.**, 1983, *Histoire comparative des institutions*, NEA, Dakar
- Fall A.**, 2000, *Sous -développement et démocratie multipartisane, l'expérience sénégalaise*, NEA, Dakar
- Habermas J.**, 1992, *Droit et démocratie, entre faits et normes*, NRF Essais, Gallimard
- Kabaya-Katambwa, J-J**, 1986, *La conception du pouvoir et de la démocratie en Afrique Noire après les Indépendances ; Le mois en Afrique numéros 245-246*
- Kamto M.**, 1992, *L'urgence de la Pensée*, Paris, Editions Presses Universitaires d'Afrique
- Lipset Seymour.,M**, 1963, *L'Homme et la Politique*, édition française de *Political Man*, Paris
- Lévy-Bruhl H**, 1968, *Ethnologie générale*, Encyclopédie Pléiade.
- Quantin P.**, 2009, *La Démocratie en Afrique à la recherche d'un modèle, pouvoirs*, Le Seuil, no129

Rawls J., 1993, *Justice et démocratie*, Paris, Le Seuil.

Rochlitz., R., *Les bases normatives de la démocratie*”, in Jacques Bidet, dir., *Les paradigmes de la démocratie*, PUF, Paris, 1994

Verdier R., 1961, *Problématique des Droits de l'Homme dans les traditionnels en Afrique Noire*, *Présence Africaine*, *Droits et cultures* N°5.,